

ÉLECTION 2019

Collège des médecins du Québec

Présentation d'un candidat à l'élection d'un poste d'administrateur dans la région Sud

Estrie (05) et Montérégie (16)

André Mageau - Permis n° 78231



MD : 1977 – Université de Montréal

Spécialité(s) : Médecine de famille

Lieu principal d'exercice : Valleyfield

Courriel : andre.mageau@gmail.com

LinkedIn :

PROFIL DU CANDIDAT

Profil:

Médecin de famille ayant œuvré en obstétrique, salle d'urgence, hospitalisation, soins palliatifs et cabinet privé. Marié, père de deux filles et grand-père de deux petits-fils.

Expérience:

Cofondateur de la clinique médicale à St-Alphonse de Rodriguez 1978 et de la clinique Médi-Val à Valleyfield

Président du CMDP au CSSS du Suroit de 1989 à 1994

Président de l'Association des Médecins du Sud-Ouest (AMOSO) 1995 à 1999

Membre du département régional de médecine générale (DRMG) de la Montérégie de 2000 à 2004

Membre du Groupe de Support à l'Implantation des GMF (GSI) au Ministère de la Santé et des Services Sociaux et médecin responsable du premier GMF en Montérégie

Membre du groupe de travail OIIQ/FMOQ sur le rôle de l'infirmière et du médecin omnipraticien en première ligne 2005 (voir rapport sur le site web de l'OIIQ et de la FMOQ)

Membre du Comité de révision du Collège des Médecins de 2014 à aujourd'hui

OBJECTIFS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Participer aux importantes décisions qu'aura à prendre le CMQ face aux changements imminents à venir dans la répartition des rôles des différents intervenants professionnels du système de santé.
2. Contribuer à l'amélioration de la perception des médecins afin qu'un appel du collège ne fasse pas naître de l'angoisse chez le médecin et un recours à son avocat.
Pour ce faire, favoriser une approche empathique de la part des intervenants.
3. Améliorer la communication avec les patients en particulier, et la population en général.
Pour ce faire, favoriser les rencontres personnalisées ainsi que la médiation, lorsque possible, lors des plaintes individuelles.

S'impliquer publiquement dans l'analyse des conséquences sur la qualité et la disponibilité des soins lors des changements législatifs.
4. Être disponible pour des rencontres de groupe dans la région (Estrie et Montérégie) que je représente afin d'échanger sur le rôle et vos perceptions du CMQ.

Dernière mise à jour : 28 août 2019